

—Monsieur l'Orateur, l'objet du bill modificateur est d'autoriser la Commission des transports à s'occuper, à la demande d'une ou plusieurs municipalités intéressées, de toute réduction de service projetée par l'un des chemins de fer. C'est une décision récente du Pacifique-Canadien concernant ma circonscription et, d'une manière générale, le Sud-Est de la Colombie-Britannique, qui m'a poussé à saisir la Chambre du bill à l'étude. J'espère, avant la fin du débat, recevoir le ferme appui de l'honorable député de Kootenay-Est (M. McFarlane) et de l'honorable député d'Okanagan-Boundary (M. Pugh), parce que j'ai appris que la question intéresse beaucoup un grand nombre de leurs commettants.

La mesure qui préoccupe notre région et qui m'a amené à présenter le bill est, d'abord, la réduction du service de trains réguliers du Pacifique-Canadien dans la vallée Kettle, où nous n'avons plus qu'un service Budd, et, en second lieu, la restriction à deux fois par semaine du service ferroviaire entre Nelson et Penticton. Voilà la cause du mécontentement qui règne actuellement dans la région.

Ma circonscription proteste unanimement contre cette décision de la compagnie. Ceci intéresse les membres de tous les partis. C'est pourquoi le sort final de ce bill m'inspire tant d'espoirs. Cet après-midi, je peux dire vraiment que je suis le porte-parole de milliers de gens de tous les partis, d'abord dans ma circonscription, et de bien d'autres dans les circonscriptions avoisinantes. Ces protestations se sont manifestées par des réunions spéciales des chambres de commerce, des syndicats ouvriers, des instituts agricoles et des conseils municipaux qui ont voulu s'occuper tout particulièrement du problème que je vais mentionner cet après-midi.

Pour donner une idée des protestations qui se font jour en ce moment, voici une lettre de la Chambre de commerce de Trail au vice-président du Pacifique-Canadien à Vancouver:

Cher monsieur,
La Chambre de commerce de Trail désire exprimer ses protestations contre la récente réduction du service de voyageurs entre Nelson et Penticton, qui a été ramené à deux fois par semaine. Il est à espérer qu'il s'agit d'une mesure temporaire de courte durée et que le service régulier sera bientôt repris. Pouvez-vous nous en donner l'assurance?

Votre tout dévoué,
Le président du comité des transports et du courrier de la Chambre de Commerce de Trail,
A. S. Mawdsley.

Puis je vais donner lecture d'une autre lettre marquant le mécontentement de la Chambre de commerce de Nelson. Elle est

[M. Herridge.]

adressée à M. N. R. Crump, président du Pacifique-Canadien, Montréal (P.Q.), et se lit ainsi qu'il suit:

Monsieur,

La population de Nelson et de la région est loin d'être satisfaite du service de voyageurs du Pacifique-Canadien.

La Chambre de commerce de Nelson reçoit continuellement des plaintes au sujet de l'insuffisance du service bi-hebdomadaire des trains et du manque de service sur ce parcours.

A la réunion de notre exécutif tenue récemment, on a décidé unanimement que notre chambre vous demande de rétablir le service quotidien de Nelson à Vancouver et de prendre des mesures pour qu'on y serve des repas et qu'on y mette des wagons-lits.

Nous apprécierions bien une prompt réponse à ce sujet.

Bien à vous,
La secrétaire,
(M^{me}) E. Christiansen.

Outre les chambres de commerce, les syndicats se sont opposés en bloc à la réduction du service, de même que les organismes agricoles, les hôpitaux et d'autres associations. J'ai reçu des lettres d'une foule de gens qui se préoccupent fort de cet état de choses. Afin qu'on sache ce qu'en pensent les autorités des hôpitaux, je vais citer un extrait d'une lettre que j'ai reçue de M. E. M. Stiles, président du Bureau de direction de l'hôpital général de Kootenay-Lake. La lettre est adressée à la Commission des transports du Canada, Ottawa (Ontario). En voici un passage:

A la dernière réunion du conseil d'administration de l'hôpital général de Kootenay-Lake, la question du service des trains de voyageurs dans notre localité a préoccupé les membres, qui ont adopté à l'unanimité une résolution protestant contre l'insuffisance du service actuel des trains, et demandant que la Commission des transports soit prévenue de cette protestation et informée que le manque de service est un obstacle au bon traitement des malades.

Cette même protestation reçoit l'appui de tous les hôpitaux de la région, qui ont une difficulté extrême, durant l'hiver, à s'occuper des malades qui doivent être transportés vers la côte et à remédier à d'autres situations du même genre. Lorsque le ministre est venu dans ma région au cours de la campagne électorale et, —je crois pouvoir l'affirmer, —a fait de son mieux pour mettre un terme à ma vie publique, il a été accueilli par une nombreuse délégation d'hommes d'affaires de Nelson, notamment des représentants des chambres de commerce, et une délégation représentative des syndicats ouvriers. Ces gens lui ont présenté un mémoire exprimant le point de vue des personnes qui faisaient ces observations. Bien qu'il soit assez long, monsieur l'Orateur, je crois ne pas pouvoir mieux faire que de le consigner au compte rendu, parce qu'il expose très bien la situation d'ensemble.